

Chapitre 1

FIERS DE NOTRE PASSÉ PRÊTS POUR L'AVENIR

Le parcours qui nous attend : nos membres, notre force

Nous célébrons les 50 ans d'existence du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli depuis 1963. La force du SCFP a toujours été ancrée dans le travail concerté de ses membres en vue d'obtenir des conditions de travail décentes et d'atteindre l'équité. Nos réalisations sont le résultat du travail de milliers de femmes et d'hommes qui forment notre syndicat. Nous leur en sommes grandement redevables.

Notre syndicat est passé de 78 000 à 627 000 membres en 50 ans.

Nous avons, chaque année, obtenu de meilleurs salaires et des conditions de travail plus convenables pour nos membres.

Il y a 50 ans, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec n'existaient pas, l'assurance maladie non plus; les employés du secteur public disposaient de droits de négociation limités. Personne ne parlait d'équité salariale, de diversité ou de réchauffement climatique.

Grâce en partie au SCFP, tous les employés dans tous les milieux de travail au Canada jouissent maintenant de droits accrus que leur confèrent les lois sur la santé et la sécurité, les droits de la personne et l'équité salariale, et ont accès à des régimes de retraite publics, à l'assurance maladie, à des services de garde pour enfants et à de l'eau potable plus sûre. Les travailleurs ont lutté ensemble pour pouvoir offrir des services publics améliorés et bâtir un monde meilleur.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble. Et nous regardons maintenant vers l'avenir.

Que ferons-nous pour nous assurer que l'action du SCFP sera aussi efficace au cours des 50 prochaines années?

La vision des 50 prochaines années du SCFP

En préparation pour les 50 années à venir, le SCFP tirera les leçons des 50 précédentes en renouant avec ses membres assumant un rôle de chef de file pour donner un souffle nouveau au mouvement syndical.

Maintenant plus que jamais, les membres du SCFP doivent faire valoir leur pouvoir collectif, bâtir sur leur passé et lutter pour l'avenir. L'assaut politique sur les syndicats, les politiques gouvernementales visant à réduire les salaires et à soutenir les entreprises, les budgets d'austérité et les privatisations visent tous à opprimer les travailleurs.

- Ensemble, nous poursuivrons sur la lancée de nos réussites à négocier des salaires décents, de meilleures conditions de travail pour nos membres et un traitement équitable dans les milieux de travail. Au Canada, « l'avantage syndical » est estimé à 5 \$ l'heure; autrement dit, le salaire horaire des employés syndiqués est supérieur de 5 \$ à celui des autres employés, et les avantages sociaux et les régimes de retraite sont également meilleurs. Cela se chiffre à 10 000 \$ annuellement par travailleur. Le SCFP continuera la lutte pour assurer que les membres reçoivent des salaires équitables. Nous lutterons pour que nos membres et tous les travailleurs aient de bons emplois. L'argent dépensé dans nos collectivités stimulera notre économie.
- Ensemble, nous poursuivrons la lutte pour l'excellence des services publics, qui constituent les fondements d'une société juste et d'une économie productive. Nous lutterons pour garantir à tous – membres des peuples autochtones, nouveaux arrivants dans nos collectivités, aînés et jeunes – l'accès aux services dont ils ont besoin. Nous veillerons à ce que l'argent que les Canadiens dépensent pour les services publics serve à la prestation de ces services, plutôt que de passer dans les poches de ceux qui veulent les privatiser.
- Ensemble, nous continuerons de nous porter à la défense de ceux qui subissent la discrimination dans nos milieux de travail et dans notre société. Nous renforcerons la solidarité dans notre syndicat et auprès de nos alliés dans la lutte pour les droits des femmes, des personnes racisées, des peuples autochtones, des personnes handicapées, ainsi que des lesbiennes, gais, bisexuels, transgenre, transsexuels et intersexués (LGBTTI).

- Nous poursuivrons la lutte pour les droits de tous les travailleurs, syndiqués ou non. Nous nous battons pour une meilleure protection contre un traitement arbitraire et discriminatoire de la part des employeurs, et pour des salaires qui permettent un niveau de vie décent, pour des lois relatives à la santé et à la sécurité qui garantissent que le travail ne tue pas et pour des régimes de retraite grâce auxquels les retraités pourront vivre dans la dignité.
- Ensemble, nous continuerons de lutter pour la démocratie et pour une société au sein de laquelle les voix de 99 % des citoyens auront plus de force que celles de l'autre 1 %.

Nous nous préparons pour les 50 années à venir en parlant à tous nos membres, mobilisant le syndicat dans leur vie quotidienne au travail et dans leurs collectivités. Nous soutiendrons et accroîtrons le militantisme et la contribution de nos membres aux activités de notre syndicat, ainsi que la participation de ce dernier dans nos collectivités.

Contexte

Les travailleurs, syndiqués ou non, ont toujours dû lutter pour ce qu'ils ont obtenu. Les progrès ne sont jamais garantis, et nous ne pouvons tenir nos gains pour acquis.

Même si nous avons réalisé de grandes choses ces 50 dernières années, nous avons aussi dû passer la plupart des 30 dernières années à nous battre contre le néo-libéralisme. La concentration croissante du pouvoir des entreprises sous le capitalisme a été accompagnée d'attaques à l'endroit de la classe ouvrière partout dans le monde, qu'il s'agisse de compressions dans les services publics, de privatisations, de mesures fiscales régressives, de déréglementation, de droits élargis pour les entreprises ou de l'affaiblissement des droits collectifs et des travailleurs.

Ces politiques ont entraîné des salaires et des revenus réels stagnants, une concentration accrue du capital et du pouvoir et des taux d'inégalité inégalés depuis les années 1930. En outre, elles ont occasionné une crise économique et financière mondiale dont nous ressentons encore les effets.

Malgré l'échec évident de ces politiques, les politiciens conservateurs du monde entier ont profité de la crise pour imposer des mesures d'austérité régressives : compressions dans les services publics, diminution des avantages sociaux, suppression de salaires, régression des règlements environnementaux, privatisations, pouvoirs élargis des entreprises et attaques à l'endroit des syndicats.

Ces politiques nivellent vers le bas, entre les pays, les collectivités et même entre les travailleurs individuellement. Les politiques d'austérité tentent de dresser les travailleurs les uns contre les autres, de miner notre solidarité et notre force. Ces politiques contribuent peut-être à une hausse des profits, mais elles nuisent à l'économie et à la démocratie. Le taux de chômage est élevé, les augmentations de salaires sont faibles, le revenu moyen de la plupart des Canadiens n'est pas meilleur qu'il y a des décennies et la croissance économique est lente. La concentration croissante des capitaux et du pouvoir déstabilise notre économie et corrompt notre démocratie.

Le gouvernement conservateur de Stephen Harper a joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de ce programme d'austérité au Canada. Actuellement, certains politiciens conservateurs provinciaux menacent de faire pire. Leurs politiques visent à abaisser les revenus de toute la population active et à augmenter davantage les profits et le pouvoir des entreprises. La réforme de l'assurance-emploi signifie que les salaires des travailleurs saisonniers sont même plus bas. Lorsque des entreprises font exécuter le travail dans des pays où les revenus sont inférieurs et exploitent des travailleurs étrangers temporaires, cela se traduit par des salaires bas dans toutes sortes de milieux de travail, des banques aux mines, et jusqu'aux beigneries.

Les politiciens conservateurs, les grandes entreprises et leurs alliés mènent des campagnes pour convaincre les gens que personne ne devrait jouir de la sécurité d'emploi, de salaires décentes, de congés de maladie, de l'équité salariale, de services de garde d'enfants, d'indemnités pour maladie, d'une retraite anticipée ou de pensions protégées. Un nombre croissant d'emplois sont des postes à temps partiel, temporaires et occasionnels – des emplois dont les salaires associés ne permettent pas aux travailleurs d'avoir un niveau de vie décent. Il se manifeste de plus en plus d'inégalités au sein de la population active, et les jeunes travailleurs sont confrontés à des perspectives très sombres. Les travailleurs souffrent.

En Amérique du Nord, les attaques contre les syndicats se sont intensifiées au cours des deux dernières années. Le secteur public compte pour la majeure partie du taux de syndicalisation au Canada et, de ce fait, le SCFP devient la cible d'attaques dans l'arène de l'opinion publique, dans la législation et à la table de négociation. Les attaques contre les syndicats du secteur public ont pour objectifs de diviser les travailleurs, de faire chuter les salaires, de dépouiller les travailleurs de leurs droits et de museler l'opposition aux politiques d'austérité. La suppression des droits des travailleurs au Wisconsin, au Michigan et dans d'autres États américains illustrent bien le but que veulent atteindre les politiciens conservateurs et leurs alliés. Leur but est d'anéantir les syndicats et le pouvoir des travailleurs et toute autre vision des modes de prestation de services aux citoyens par les gouvernements.

Le SCFP a une vision d'un avenir différent. Nous lutterons pour une économie dans laquelle tous pourront avoir une sécurité d'emploi et obtenir un salaire permettant un niveau de vie décent, assorti d'avantages sociaux adéquats et d'un bon régime de retraite. Il nous faut de bons emplois et des salaires convenables pour créer une économie qui fonctionne pour tous.

Menaces législatives à l'endroit des syndicats

Imitant les extrémistes républicains antisyndicaux des États-Unis, les conservateurs du Canada présentent maintenant des lois pour affaiblir les syndicats. Avant même que le mandat de Stephen Harper prenne fin, en 2015, les syndicats œuvreront vraisemblablement au sein d'un cadre juridique différent et plus difficile que tout autre dont le SFCP a fait l'expérience au cours de ses 50 premières années.

Le gouvernement fédéral de Stephen Harper, et les gouvernements provinciaux de Dalton McGuinty en Ontario et de Christie Clarke en Colombie-Britannique, ont déjà imposé au secteur public, par voie de législation, le gel des salaires, supprimant des avantages que nous avons négociés, et éliminant le droit de grève de dizaines de milliers de travailleurs. Ces lois ont mis fin au pouvoir réel de négociation du SFCP et d'autres syndicats du secteur public pour des périodes prolongées.

Les prochaines attaques auxquelles nous assisterons seront des lois qui sapent l'organisation, la démocratie et la sécurité syndicales.

Nous avons déjà vu le *projet de loi C-377* présenté par le gouvernement fédéral qui a imposé aux syndicats la production de rapports financiers extrêmement détaillés, intrusifs et onéreux, des exigences de loin supérieures à ce qui est demandé à toute autre organisation ou personne, y compris les députés et les sénateurs. Ce projet de loi est une première tentative pour contrecarrer la lutte des syndicats dans les dossiers sociaux comme les régimes de retraite, l'assurance-maladie, les services de garde à l'enfance et l'égalité, et il vise particulièrement à faire obstacle aux syndicats dans leur travail pour faire élire des personnes qui partagent nos vues sur ces questions.

Le gouvernement Harper s'est aussi donné le mandat d'affaiblir les syndicats du secteur public fédéral, notamment dans le domaine de la radiodiffusion, des télécommunications et du transport, en rendant plus difficile la création d'un syndicat et en facilitant la révocation de l'accréditation syndicale.

Le gouvernement Wall de la Saskatchewan a présenté une loi décrétant une réduction de la taille des unités de négociation afin d'affaiblir celles-ci ainsi que d'autres lois des travailleurs en vertu du *projet de loi 85*.

En Ontario, le gouvernement libéral a suspendu le droit de négocier dans le secteur public en vertu du *projet de loi 115*. Maintenant, le Parti progressiste conservateur menace de faire adopter une loi qui mettrait fin au statut automatique de membre du syndicat dans un milieu de travail syndiqué et qui exigerait que les syndicats représentent les employés qui ne paient pas de cotisations.

Ces attaques contre les syndicats sont des attaques contre la démocratie. Le regroupement en syndicats qui peuvent représenter les travailleurs de façon pertinente est un droit humain fondamental. Les syndicats sont des organisations démocratiques, plus transparentes et plus responsables que les gouvernements et les entreprises.

Ces lois fédérales et provinciales constituent des attaques contre la sécurité syndicale. Elles sont destinées à affaiblir les syndicats dans le milieu de travail, à la table de négociation, ainsi que dans notre capacité à faire campagne pour des services publics de grande qualité. En cas d'adoption de ces lois, les finances du SCFP et des autres syndicats subiraient des restrictions ou des réductions. Les syndiqués pourraient perdre le droit de décider démocratiquement à quoi serviraient leurs cotisations. Les gouvernements pourraient légiférer sur les dépenses admises pour les syndicats et sur celles qui leur seraient interdites – autrement dit, ils pourraient décider que les syndicats n'ont pas le droit d'attribuer des montants pour lutter contre eux ou dans le but de faire élire un meilleur gouvernement. Les syndicats pourraient se retrouver dans une situation où ils devront consacrer toutes leurs ressources à leur simple survie, sans possibilité de riposter aux attaques incessantes sur nos gains au chapitre des salaires et des avantages sociaux, des régimes de retraite et des protections prévues par la loi que nous avons gagnés jusqu'à maintenant.

Le SCFP prendra toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ces lois antisyndicales. Parmi ces mesures pourraient figurer des contestations judiciaires, des campagnes et la mobilisation militante générale.

Nous apporterons notre soutien aux membres dans chaque province où des lois de ce genre seront présentées. Nous collaborerons avec le Congrès du travail du Canada et nos autres alliés du mouvement syndical et de la collectivité pour éviter que ces lois antisyndicales soient promulguées et mises en œuvre.

Ensemble pour un monde plus juste/Tous debout pour l'équité¹

Nos 627 000 membres constituent la force du SCFP. Nous sommes des travailleurs, des parents, des enfants, des amis, des voisins et des militants. Nous soutenons nos collectivités par notre travail, nos revenus et nos impôts, ainsi que par le temps que nous consacrons à nos activités familiales et bénévoles.

Les syndicats ne disposent pas d'autant d'argent que les gens et les organisations qui s'efforcent de nous détruire. Notre pouvoir ultime est celui de nos membres et de nos alliés, et y concourt la puissance démocratique que nous pouvons affirmer lorsque nous sommes unis.

Nous répondrons aux attaques antisyndicales par la mobilisation. Nous renouvelons notre syndicat dans le cadre du projet d'un monde plus juste, une vaste campagne qui a pour objectifs de renforcer la valeur du statut de syndiqué, de susciter une fierté syndicale et de mettre en place les conditions nécessaires pour que les membres puissent résister et mettre fin aux attaques par voie législative contre la sécurité syndicale et l'indépendance et l'autonomie des syndicats canadiens.

¹ La campagne en Ontario s'appelle « Tous debout pour l'équité ». Dans ce document, les deux projets sont regroupés sous l'appellation projet d'un monde plus juste.

Nous nous sommes engagés à 627 000 conversations entre nous au sujet de ce qui compte au travail et dans nos collectivités, et à propos des modes de soutien de notre syndicat envers ses membres. Le SCFP mobilisera ses 627 000 membres en affirmant sa présence dans la vie de chacun d'eux.

Nous continuerons de collaborer avec le Congrès du travail du Canada pour renforcer la valeur du statut de syndiqué, susciter une fierté syndicale et mettre en place les conditions nécessaires pour que les membres puissent mettre fin aux attaques contre les syndicats.

Nous devons également renforcer l'appui et la confiance à l'endroit du mouvement syndical à l'extérieur du monde des travailleurs syndiqués, étant donné que seulement 30 % des travailleurs canadiens sont syndiqués. Le SCFP continuera à participer à la vaste coalition des opposants au programme d'austérité. Nous joindrons nos forces à celles de nos alliés de l'extérieur du mouvement syndical pour lutter pour la démocratie et pour des conditions de travail justes et décentes, de même que pour soutenir les groupes vulnérables de notre société et des services publics accessibles à tous. Nous nous efforcerons d'atteindre ces objectifs en menant des campagnes pour exiger un engagement continu du gouvernement fédéral envers un régime public de soins de santé, des conditions de travail équitables pour les personnes ayant un handicap, les travailleurs étrangers temporaires et les jeunes travailleurs, l'expansion du Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec, de l'eau potable sûre pour les collectivités des Premières Nations, des services de garde à l'enfance, des augmentations de l'aide sociale, des logements abordables et plus encore. Nous nous mobiliserons dans tous ces enjeux, tant entre les périodes électorales que durant celles-ci.

Au cours de ses 50 premières années, le SCFP s'est acquis un grand respect en tant que syndicat social et progressiste. Les membres du SCFP sont d'avis que la participation à des coalitions comme « Causes communes », qui établissent des liens de soutien mutuel entre le syndicat et des groupes de Canadiens travaillant à la réalisation d'objectifs communs, constitue une caractéristique fondamentale de notre syndicat. Nous continuerons de collaborer avec ceux qui travaillent à l'édification d'une société juste et équitable pour tous.

Établir notre syndicat en tant que mouvement

Pour relever dès maintenant le défi que représentent les attaques à l'endroit des travailleurs, la perte de revenus réels, l'absence de bons emplois et une économie stagnante, le SCFP doit poursuivre l'établissement d'un mouvement de résistance.

Le SCFP a besoin de se réinventer et de se doter de nouveaux outils afin de pouvoir relever les défis des 50 prochaines années dans un monde où le travail, les populations, les contraintes de temps et les nouvelles technologies évoluent constamment. Nous devons revitaliser nos rapports avec nos membres pour renforcer la démocratie syndicale. Nous devons rallier, faire participer et organiser de façon novatrice les jeunes travailleurs, les femmes, les groupes en quête d'équité et les travailleurs occupant des emplois précaires, et leur offrir notre soutien afin qu'ils deviennent des leaders au sein de notre syndicat.

Comme l'a souligné Tomson Highway, « Les syndicats sont les gardiens de la dignité humaine ».

Priorité stratégique 1a :

Renforcer et étendre notre effectif

En renouvelant notre syndicat par le projet d'un monde plus juste, les membres du SCFP tiendront 627 000 conversations sur le thème de la valeur des syndicats dans nos milieux de travail et dans notre société. Les leaders régionaux et locaux du SCFP mettent en place les projets « Ensemble pour un monde plus juste/Tous debout pour l'équité » dans toutes les régions du Canada, en étroite collaboration avec le personnel du bureau national. Au moyen du modèle de « formation des formateurs », les membres et le personnel de chaque région reçoivent une formation qu'ils transmettent ensuite à des leaders locaux. Ces leaders sont ensuite chargés du recrutement et de l'orientation de militants qui, à leur tour, se déploieront pour prêter l'oreille et parler à tous les membres du SCFP au sujet de leur travail et leur syndicat. Le projet d'un monde plus juste favorisera un militantisme bénévole renouvelé et rehaussera la sensibilisation au syndicat dans chaque milieu de travail. Il vise à accroître les compétences des membres pour créer un syndicat actif et puissant. Pour concrétiser cette nouvelle manière de communiquer avec nos membres, des ressources seront fournies conformément à la section 1d. Nous chercherons de nouvelles façons de faire ce travail essentiel, en créant de nouvelles occasions de participation active et de développement du leadership à tous les échelons du syndicat, surtout pour les jeunes et nouveaux membres et les membres sous-représentés dans nos structures.

Le SCFP suivra le succès de cette initiative en détail de sorte que nous saurons où nous avons atteint les membres et où il nous faudra encore nous diriger. En misant sur la participation des sections locales au projet d'un monde plus juste, le SCFP mettra sur pied une base de données nationale sur nos membres pour améliorer les rapports du syndicat avec les membres individuels et créer de nouvelles possibilités de communication et de participation à toutes les instances du syndicat.

Nous concevrons de nouveaux documents pour outiller les militants et le personnel du SCFP pour qu'ils puissent communiquer les avantages des syndicats aux travailleurs non syndiqués et au public en général afin de recruter de nouveaux membres. Les nouveaux documents contiendront une analyse des classes et une grille de l'égalité hommes-femmes et de l'équité. Les sections locales seront invitées à évaluer la nécessité de communiquer dans d'autres langues que le français et l'anglais pour assurer le succès du projet d'un monde plus juste.

Le projet d'un monde plus juste permettra aux membres de mieux comprendre les campagnes locales, régionales et nationales du SCFP et d'y participer.

Afin de protéger nos droits de représentation dans nos milieux de travail, nous fournirons aux sections locales les clauses à inscrire dans les conventions collectives afin de garantir que les dispositions relatives à la protection syndicale soient incluses dans toutes les conventions collectives.

Outre le projet d'un monde plus juste, nous déploierons des efforts en vue d'augmenter l'effectif du SCFP, en recrutant « à grande échelle », en accroissant notre présence dans les milieux de travail que nous représentons actuellement et en renouvelant l'affiliation syndicale des membres lorsque leur travail est confié à la sous-traitance. Les sections locales seront invitées à revoir les clauses de champ d'application de leurs conventions collectives pour vérifier si les travailleurs à temps partiel et occasionnels et d'autres travailleurs occupant des emplois précaires sont représentés. Nous élaborerons des plans d'organisation régionaux, en travaillant secteur par secteur, afin de miser sur les forces de nos secteurs existants.

Le SCFP reconnaît que des leaders et militants actuels et futurs se trouvent parmi ses membres nouveaux, jeunes et en quête d'égalité. Nous nous adapterons aux données démographiques et aux vies professionnelles changeantes au moyen de nouveaux outils et de formes novatrices de syndicalisation.

Le SCFP continuera d'élargir sa présence dans les médias sociaux pour communiquer avec les jeunes et nouveaux travailleurs à l'aide de ces nouveaux outils, notamment des applications pour les téléphones intelligents, et lancera un site Web interactif plus convivial.

Nous consoliderons notre force en maintenant notre travail sur l'équité au centre des préoccupations de notre syndicat. Pour avoir une parfaite idée des nouvelles réalités démographiques et de la diversité de nos membres, nous effectuerons un sondage auprès de nos membres en 2014. Les résultats du sondage appuieront le renouvellement de notre engagement au chapitre de l'équité. Nous voulons ainsi établir la pertinence de nos actions auprès de nos membres et accroître notre efficacité en matière de lutte pour le droit à l'égalité. Simultanément, et pour accomplir tout ce travail, nous identifierons et trouverons nos membres qui occupent des emplois temporaires et précaires, et qui sont peut-être aussi des travailleurs étrangers temporaires. Ce sera une première étape dans l'élaboration d'outils et de stratégies visant à mieux défendre les droits de ces membres. Afin de poursuivre ces efforts, le SCFP organisera une Conférence nationale sur les droits de la personne qui ajoutera une perspective d'équité à notre travail sur les régimes de retraite, les avantages sociaux, les services publics, la santé et la sécurité, et l'économie.

Priorité stratégique 1b :

Réaliser des gains tangibles pour nos membres

C'est le temps d'obtenir une augmentation de salaire!

Il est temps que tous les travailleurs du Canada obtiennent une augmentation de salaire. Les salaires n'ont pas suivi le cours de l'inflation durant les trois dernières décennies. Les profits ont augmenté à des niveaux record, mais seulement 1 % de la population en a bénéficié, pas les personnes qui composent l'autre 99 %. Les Canadiens voient leur dette personnelle s'alourdir à des niveaux record du fait que leurs dépenses augmentent plus rapidement que leurs revenus.

La tâche principale du SCFP consiste à négocier pour ses membres et à les représenter collectivement dans leurs milieux de travail. En 2007, nous nous sommes donné comme objectif l'atteinte d'un salaire minimum de 15 \$ l'heure et l'adhésion de tous les membres du SCFP à un régime de retraite avant 2013. En 2013, 96 % de nos membres gagnent plus de 15 \$ l'heure. Nous devons poursuivre sur cette lancée.

Nous obtiendrons de véritables gains grâce aux négociations, en améliorant les salaires et les avantages sociaux de nos membres les moins bien payés et ceux qui occupent des emplois précaires. Nous lutterons pour obtenir, d'ici 2018, des salaires de subsistance décents pour tous les membres du SCFP et nous nous engageons à amener les membres les moins bien payés jusqu'à un salaire minimum de 18 \$ l'heure, avec régime de retraite à prestations déterminées. Nous élargirons cette lutte pour exiger une hausse du salaire minimum dans toutes les provinces. Ces gains obtenus pour les membres du SCFP contribueront à hausser la barre pour tous les travailleurs.

Grâce à notre programme de littératie économique, nous continuerons à sensibiliser nos membres à l'enjeu des classes, en expliquant spécifiquement que la disparité des classes est plus grande pour les groupes en quête d'égalité. Nous accroîtrons la capacité des membres du SCFP à riposter aux attaques lancées contre nos salaires, nos régimes de retraite, nos avantages sociaux et nos conditions de travail, en accordant une attention particulière à celles qui visent les membres en quête d'égalité.

À mesure que les défis économiques et politiques se multiplient, les négociations se font de plus en plus difficiles. Nos syndicats locaux mènent les négociations seuls lorsque celles-ci concernent une section locale et un employeur, ou de manière coordonnée lorsqu'elles touchent plusieurs sections locales ou syndicats. Nous savons que le pouvoir de négociation repose sur la quantité et nous continuons de nous engager à coordonner nos négociations. Mais, jusqu'à présent, nous n'avons pas pleinement exploité notre pouvoir à l'échelle nationale pour préparer des négociations. Nous consoliderons notre pouvoir national en offrant à nos leaders de secteur des occasions de se réunir pour procéder à des discussions stratégiques au sujet de ces nouveaux défis qui se présenteront à la table de négociation.

Nous sommes résolus à assurer que la prochaine génération de travailleurs puisse jouir des avantages que les membres du SCFP ont déjà obtenus. Nous ne pouvons tisser des liens de solidarité entre les générations si nous acceptons des conventions collectives avec des clauses orphelines. Notre syndicat s'oppose à toute tentative d'établir une double structure des salaires, des avantages sociaux ou des régimes de retraite.

Le SCFP élargira sa politique de négociation sans concession, renforcera le « Plan de lutte aux concessions et de défense de la libre négociation collective » du syndicat national. Nous travaillerons activement contre les programmes d'austérité provinciaux qui ont des effets sur nos négociations collectives. Le SCFP veut que tous les comités de négociation présentent des recommandations sur les accords de principe soumis aux membres. Nous veillerons à ce que nos sections locales et nos conseillers syndicaux aient le soutien et la protection dont ils ont besoin pour résister aux concessions et aux clauses « orphelines » ou d'exclusion. Le SCFP convoquera une rencontre des dirigeants des syndicats du secteur public afin de discuter des moyens à prendre pour orienter les négociations vers les gains et loin des concessions.

Pour améliorer la communication, la discussion stratégique et le perfectionnement des membres des secteurs, le SCFP organisera une conférence sur les négociations par secteur, grâce à la création d'un conseil sectoriel national. Un Conseil des secteurs national complétera le travail des structures des secteurs des divisions provinciales. Il supervisera l'organisation d'une conférence biennale au cours de laquelle chaque grand secteur pourra se réunir indépendamment, ainsi qu'avec les autres secteurs en plénière. La conférence inaugurale portera sur les négociations collectives dans chacun des grands secteurs du SCFP.

L'arme la plus forte dont disposent les membres du SCFP pour protéger et améliorer nos conventions collectives est la grève. Le SCFP national veillera à appuyer nos membres en grève. Il est temps que les indemnités de grève soient augmentées. Outre le présent énoncé de politique, le congrès a adopté la résolution n° 269 demandant une augmentation de 50 % des indemnités de grève.

Priorité stratégique 1c :

Obtenir de véritables gains pour tous – Progresser sur les plans politique et social

Le SCFP ne peut réaliser des gains à la table de négociation sans progrès collectifs sur les plans politique et social. Ce que nous voulons pour nous-mêmes – salaire décent, dignité, respect, égalité, santé et sécurité au travail, environnement sain et services publics excellents – nous le voulons pour tous les travailleurs et pour tous les citoyens du Canada.

Le SCFP poursuivra ses campagnes pour bonifier le RPC et le RRQ, s’opposer aux compressions dans l’assurance-emploi, défendre l’assurance-maladie et exiger la mise en œuvre de programmes nationaux d’assurance-médicaments et de soins aux personnes âgées, accroître les services de garde à l’enfance, lutter pour l’égalité et un traitement équitable au travail pour tous les travailleurs et militer pour la durabilité de l’environnement. Nous travaillerons en faveur de l’augmentation du salaire minimum, de revenus d’emploi suffisants pour tous et d’une hausse des prestations d’aide sociale pour sortir les gens de la pauvreté. Nous intensifierons notre travail au sein de coalitions et d’alliances avec d’autres groupes à l’atteinte de ces objectifs, ainsi qu’avec les usagers des services à la défense des services publics contre la privatisation.

L’économie canadienne doit servir les intérêts des travailleurs. Tous bénéficient des services publics que nous payons collectivement, avec nos impôts. Le SCFP plaidera résolument en faveur de services publics, de services sociaux et de protections meilleurs et de l’amélioration de la qualité de vie de tous les travailleurs, ainsi que d’un système d’impôts plus équitable pour assurer l’atteinte de ces buts d’une importance cruciale.

Nous inciterons les sections locales du SCFP à s’affilier aux divisions provinciales du SCFP pour renforcer notre influence politique dans des dossiers critiques pour nous, comme le financement des services publics et les droits des syndicats.

Nous ne resterons pas les bras croisés pendant que les grandes sociétés et les gouvernements de droite exploitent des travailleurs d’autres pays dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Ce programme fait venir des gens au Canada en tant que main-d’œuvre à bon marché afin de maintenir tous nos salaires à des niveaux inférieurs, et refuse à ces travailleurs la possibilité de devenir des résidents permanents au pays. Nous renforcerons nos alliances avec les groupes de défense des travailleurs immigrants dans le but d’apporter des modifications au PTET. Nous revendiquerons des pratiques plus justes en matière d’immigration, des emplois décents et des voies élargies pour l’obtention du statut de résident permanent pour les travailleurs étrangers.

Le SCFP reconnaît que la pression exercée sur les travailleurs canadiens est liée aux forces économiques mondiales. Les activités du SCFP au chapitre de la défense des droits des travailleurs doivent également s'étendre à l'échelle mondiale, et nous continuerons de collaborer avec les syndicats du monde entier, en particulier avec les syndicats du secteur public par l'intermédiaire de l'Internationale des services publics (ISP).

Les membres peuvent résister aux attaques contre les syndicats et nos membres de nombreuses façons et nous utiliserons tous les outils dont nous disposons pour appuyer l'action militante syndicale, y compris les grèves et d'autres moyens d'action directs. Si nous voulons repousser les attaques des conservateurs et des libéraux contre les syndicats et nos membres, nous devons entre autres démontrer notre force électorale et remporter des victoires politiques. Le SCFP réaffirme l'engagement pris en 2011 de travailler à l'élection d'un gouvernement fédéral néo-démocrate en 2015.

Nous continuerons de travailler à l'élection de conseils municipaux, de conseils scolaires et de gouvernements provinciaux progressistes qui représentent nos intérêts. Nous savons que le pouvoir décisionnel en matière de négociations et de grèves appartient aux travailleurs et à leurs syndicats. Le SCFP est déterminé à poursuivre son action politique extra-parlementaire.

Tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas de gouvernements qui respectent les travailleurs, tout ce qui aura été remporté à la table de négociation peut nous être retiré par des lois.

Parce que les examens des services de base mènent à la privatisation et à la réduction des services, nous élaborerons de nouveaux outils et ressources pour permettre à nos membres de mieux lutter contre les « examens des services de base » entrepris par les administrations municipales, et ce avant les prochaines élections municipales.

La meilleure façon de nous assurer qu'un parti politique ou un gouvernement nous représente est d'en faire partie. Non seulement nous soutiendrons le NPD, mais nous veillerons également à ce que les membres du SCFP s'investissent activement dans toutes les instances de ce parti. Lorsque les travailleurs ont leur place dans la structure, nous pouvons élaborer des politiques qui reflètent nos intérêts. Nous résisterons aussi à la tendance, au sein du NPD, à s'éloigner du mouvement syndical et à cesser de s'y associer, ou à renoncer au soutien qu'il accorde depuis longtemps aux travailleurs.

Nous inciterons tous les membres du SCFP, y compris les membres jeunes et en quête d'égalité, à participer aux élections à tous les échelons – municipal, provincial et fédéral – et à s'y présenter.

Priorité stratégique 1d :

Appuyer l'orientation stratégique

Les menaces que font peser sur les syndicats le gouvernement Harper et d'autres conservateurs sont très réelles. Pour y faire face, le SCFP doit consacrer des ressources à l'accroissement du soutien et de la compréhension parmi ses membres, en plus d'édifier des alliances et de promouvoir l'appui de la population à l'égard des syndicats.

Nous continuerons d'effectuer les activités au cœur de notre travail qui sont dirigées par les délégués des congrès précédents, tel qu'il est indiqué dans le chapitre 2. Nos nouvelles initiatives seront axées sur le renforcement de notre capacité à faire face à ces défis.

Nous financerons la revitalisation de notre syndicat par le projet d'un monde plus juste à partir de notre Fonds d'orientation stratégique.

Le SCFP consacra des ressources aux campagnes de mobilisation de ses propres membres, comme celles qui portent sur le renouvellement de l'Accord sur la santé, le RPC, l'AE et les services de garde.

Le SCFP national maintiendra son soutien à la campagne publicitaire du CTC sur l'image syndicale, et nous exhorterons les sections locales à envoyer des délégués au congrès du CTC qui aura lieu en mai 2014 afin de participer à la discussion sur le projet « Ensemble pour un monde juste ».

Nous continuerons à protéger nos membres et les services publics en luttant contre la privatisation et les partenariats public-privé (PPP). Les gouvernements fédéral et provinciaux continuent à promouvoir le financement et l'exploitation privés de services publics à but lucratif pour les écoles, les hôpitaux, les soins aux personnes âgées, les services municipaux, les services sociaux et les routes. Les récentes révélations concernant la corruption dans l'attribution des contrats de construction en PPP à Québec et les coûteuses ententes secrètes en PPP liées aux centrales au gaz en Ontario sont les derniers exemples renforçant nos arguments à l'effet que les services publics doivent appartenir à l'État et être financés et dispensés par l'État.

Nous continuerons d'attribuer des ressources aux campagnes axées sur les priorités des membres et qui profitent à tous les travailleurs, comme l'élargissement du RPC et du RRQ, un financement approprié du fédéral pour la santé et une initiative nationale en matière de services publics de garde d'enfants.

Le SCFP accroîtra les moyens dont il dispose pour joindre les membres et les dirigeants locaux, de communiquer avec eux et les informer grâce à une utilisation efficace des nouvelles technologies, comme les « assemblées publiques » téléphoniques, les réunions en ligne et les médias sociaux, ainsi que par la création de bases de données et des projets de recherche.

À partir des caisses générale et de défense du SCFP, nous continuerons de financer les priorités définies par nos membres à l'occasion du congrès de 2013 et par les délégués au cours des dix dernières années; ces priorités sont présentées au chapitre suivant.

Chapitre 2

LA DERNIÈRE DÉCENNIE – BÂTIR SUR NOTRE ASSISE, LA VOIE À SUIVRE

Le SFCP reçoit son mandat et son orientation de membres délégués du SFCP qui adoptent des orientations stratégiques et des résolutions durant nos congrès nationaux biennal. Nous discutons habituellement d'enjeux précis. Toutefois, à mesure que le paysage politique et économique est devenu de plus en plus complexe et hostile aux travailleurs, il est paru évident qu'il fallait des approches stratégiques et unifiées pour soutenir les membres du SFCP et affronter ces temps difficiles.

En 2003, le SFCP a commencé à élaborer des feuilles de route – des orientations stratégiques – pour inviter ses membres à discuter et à adopter des programmes détaillés de politiques, de stratégies, d'orientations et d'actions. Nous avons poursuivi cette approche au cours des dix dernières années et cinq congrès nationaux. Dans chaque nouvelle orientation stratégique, nous réitérons notre engagement envers la précédente, pour définir au bout du compte le cœur du travail de notre syndicat et conserver une base solide à partir de laquelle nous pouvons progresser.

Le chapitre qui suit est un résumé des orientations stratégiques adoptées jusqu'à présent. Le travail de notre syndicat prescrit dans ces documents continue de constituer le cœur de notre travail permanent. Outre les priorités énoncées dans le premier chapitre, nous affirmons poursuivre nos efforts dans les secteurs suivants.

Thèmes des orientations stratégiques

Les politiques adoptées par les délégués au congrès national forment l'orientation essentielle de notre syndicat dans les domaines de la négociation collective, la politique sociale et l'action politique. Le texte qui suit explique les objectifs établis dans notre document d'orientation stratégique et nos résolutions de politique et forme la base de nos activités en cours.

Renforcer notre représentation et notre négociation

En tant que syndicat, le SCFP, d'abord et avant tout, représente les membres du SCFP et travaille en leur nom pour « améliorer les conditions sociales, économiques et générales des travailleurs²» y compris améliorer leurs salaires, leurs conditions de travail et leur sécurité d'emploi.

Au cours de la dernière décennie, nous avons cherché à renforcer notre pouvoir de négociation en éduquant et en habilitant les membres, en développant une solidarité mutuelle et en renforçant nos ressources internes et nos outils.

Nos stratégies ont évolué au fil du temps à mesure que les conditions économiques et politiques sont devenues plus difficiles. De grandes initiatives nous ont permis de progresser : pactes de solidarité, campagnes, conférences, et action politique exhaustive et plans de lobbying pour défendre nos droits.

Voici quelques-unes des stratégies durables que nous avons élaborées :

- Fournir un soutien et des ressources en matière de solidarité aux sections locales qui mènent des négociations ou qui sont la cible d'attaques.
- Consolider le pouvoir de négociation grâce à des stratégies fondées sur les secteurs : négociations coordonnées, conseils de négociation, coordonnateurs de secteurs et tables communes.
- Élaborer des outils, des bases de données et des systèmes pour compiler et analyser l'information sur les conventions collectives et définir les enjeux prioritaires en ce qui concerne les négociations.
- Formuler des arguments solides pour augmenter les salaires et améliorer les régimes de retraite, l'assurance-maladie complémentaire, les dispositions sur la sécurité d'emploi, ainsi que pour mettre en œuvre les programmes d'évaluation des emplois et d'équité salariale.
- Assurer l'égalité au travail et protéger les travailleurs contre le harcèlement.
- Améliorer les droits des travailleurs à temps partiel, occasionnels et aux emplois précaires dans les conventions collectives.
- Renforcer le SCFP en améliorant le pouvoir et les capacités des membres en matière d'éducation et de développement syndical, en favorisant l'acquisition de compétences et la formation en militantisme et en leadership; et en renouvelant le rôle des délégués syndicaux, véritables piliers de notre syndicat.
- Augmenter le pouvoir syndical en faisant du recrutement et aidant les sections locales et les divisions à organiser des campagnes.
- Mettre sur pied des campagnes à frais partagés et le soutien au recrutement.
- Protéger la santé et la sécurité des membres.

² Statuts du SCFP 2011, p. 1, art. 2.1 (b)

Bâtir la solidarité

En tant que syndicat, le pouvoir que nous possédons est notre force collective. Notre capacité à mener des campagnes, à élaborer des stratégies et à agir de concert pour assurer les droits civils et démocratiques, à aider nos collectivités à sortir de la pauvreté et à lutter contre la disparité des revenus; et à améliorer le niveau de vie de chacun, découle de notre aptitude à mobiliser l'ensemble des membres autour d'intérêts et de buts communs.

Nous cherchons à « établir des relations de travail solides avec la population à qui nous offrons des services et avec les collectivités dans lesquelles nous travaillons et vivons³». Notre force repose sur notre nombre et notre détermination, notre résilience et notre courage. Au cours de la dernière décennie, nous avons mis l'accent sur les points suivants :

- Sensibiliser les membres du SFCP en multipliant nos outils de communication, en les mobilisant et en développant une solidarité mutuelle.
- Recruter pour accroître la densité syndicale et faire grandir le SFCP.
- Développer notre capacité grâce à l'éducation et la formation.
- Consolider l'adhésion au SFCP en formant des conseils régionaux et en renforçant nos divisions provinciales.
- S'ouvrir aux collectivités pour développer des alliances solides autour de causes communes, établir et relier des coalitions, appuyer et renforcer les collectivités.
- Élargir nos alliances avec d'autres syndicats et avec le CTC.

Solidarité internationale

Nous devons miser sur la solidarité internationale à l'ère de la mondialisation. Dans les statuts du SFCP, nous nous sommes engagés à « promouvoir la paix et la liberté dans le monde et à collaborer avec tous les mouvements syndicaux libres et démocratiques, où qu'ils soient⁴» en posant les gestes suivants :

- Mettre sur pied le Fonds pour la justice mondiale afin de développer une solidarité internationale et de lutter contre la privatisation à l'échelle de la planète.
- Exercer des pressions sur les gouvernements relativement aux objectifs de développement du millénaire.
- Lutter pour les droits de la personne et les droits des travailleurs dans le monde entier.
- Étendre notre solidarité aux syndicats africains ou ailleurs, à des enjeux concernant les travailleurs, les services publics et d'autres questions comme le VIH et le sida.

³ Ibid, p. 2, art. 2.1 (i)

⁴ Ibid, p. 2, art. 2.1 (f)

Atteindre l'égalité

Négocier l'égalité est une activité essentielle pour notre syndicat si nous voulons éliminer la discrimination. Nous avons établi des programmes et des services de soutien exhaustifs pour l'évaluation des emplois et l'équité salariale, ainsi que des programmes d'éducation et de formation sur la sensibilisation et la représentation de la diversité. Le SCFP maintient son engagement à défendre tous les travailleurs. L'égalité et l'accessibilité pour nos membres sont deux enjeux majeurs pour notre syndicat et nous continuons à faire de la sensibilisation, à participer à des actions politiques, à informer et à défendre les droits des travailleurs pour assurer une meilleure égalité au sein de notre syndicat, de nos milieux de travail et de la société. Nos principaux objectifs en matière d'égalité sont les suivants :

- Soutenir et informer les jeunes travailleurs et les membres à la recherche d'équité, et faire de la sensibilisation auprès de nos membres et du personnel.
- Protéger les droits des travailleurs et lutter contre le harcèlement.
- Augmenter la participation des femmes au SCFP à toutes les instances.
- Accroître nos activités de fond en matière de droits de la personne et des enjeux propres aux Autochtones; des droits des travailleurs racisés et des personnes handicapées; et des enjeux propres aux membres LGBTTI.
- Veiller à élaborer les outils et les ressources nécessaires pour offrir des perspectives d'égalité et la représentation de tous au travail.
- Élaborer des plans d'action et des politiques conformes aux besoins de nos différents membres.

Défendre les services publics

La défense des services publics et des travailleurs du secteur public n'a jamais été aussi importante. Le SCFP est à l'avant-scène de la lutte contre la privatisation au Canada. Partout au pays, nous nous efforçons de protéger la propriété, l'exploitation, le financement et la gestion publics de services comme l'éducation, les services municipaux ou sociaux, la santé et les garderies. Notre travail est axé sur les enjeux suivants :

- Lutter contre la sous-traitance et la privatisation des services publics.
- Protéger les bons emplois du secteur public.
- Informer les membres et la collectivité de l'incidence de la privatisation et des accords de libre-échange sur les services publics.
- Prendre des mesures à la table de négociation et poser les gestes nécessaires comme déclencher une grève générale, et collaborer avec des alliés.
- Élaborer des campagnes stratégiques de lutte contre la privatisation en effectuant de la recherche et de l'éducation, en développant une stratégie médiatique et en menant des actions politiques.
- Promouvoir les services publics en tant que fondement des collectivités solides.
- Renforcer l'image des syndicats en tant que défenseurs de nos collectivités.

Protéger l'environnement

Le SCFP a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne l'élaboration des politiques, de la recherche et des mesures touchant notre environnement. Nous avons pris des mesures pour contribuer à la diminution de notre empreinte carbone et continuons de développer notre capacité à exercer des pressions afin que des changements sociaux et politiques soient apportés pour que nous puissions nous acquitter de notre responsabilité collective en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre et minimiser notre impact sur l'environnement. Nous nous sommes engagés à « utiliser les ressources naturelles et humaines mondiales pour le bien de tous, tout en favorisant le respect et la conservation de l'environnement et la création de collectivités et d'emplois durables⁵ ». Nous poursuivrons notre travail vers l'atteinte de ces objectifs par les moyens suivants :

- Exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il s'engage à respecter les accords multilatéraux sur l'environnement.
- Élaborer une politique et des plans d'action.
- Élaborer des stratégies pour des emplois verts, ainsi que des stratégies, des outils et de la formation liés à l'environnement.
- Collaborer avec nos alliés de la société civile et de l'environnement pour protéger l'environnement et développer des collectivités et des milieux de travail durables.
- Adopter la perspective autochtone voulant que les décisions que nous prenons aujourd'hui doivent tenir compte des sept prochaines générations et de ce qui est dans leur meilleur intérêt.
- Rendre le travail du SCFP plus écologique.

Développer l'action politique et le militantisme

Le SCFP revendique depuis longtemps des politiques et des programmes sociaux et économiques visant à protéger la population canadienne. Nous continuons à élaborer des approches de plus en plus complexes à l'égard de notre militantisme, à développer notre capacité à défendre ce que nous avons gagné et à faire de nouvelles percées. Nous avons travaillé avec vigilance pour que les salaires, les avantages sociaux et l'accès à des régimes de retraite sûrs soient meilleurs; pour appuyer les investissements publics dans les secteurs publics et les emplois du secteur public; pour augmenter la réglementation et les mesures de protection de notre système financier; pour mettre en œuvre une imposition progressive; et pour promouvoir le commerce équitable.

⁵ Ibid, p. 2, art. 2.1 (g)

Le SCFP s'est engagé à « défendre et accroître les droits et les libertés des travailleurs de la fonction publique et préserver les droits et libertés des syndicats démocratiques»⁶.

Pour ce faire, nous continuerons de mener les activités suivantes :

- Collaborer à l'atteinte de nos objectifs communs avec le NPD, les alliances de travailleurs et les coalitions communautaires telles que Causes communes.
- Élaborer de grandes campagnes de riposte contre le programme de droite, et faire du lobbying auprès de tous les ordres de gouvernement.
- Concevoir des outils éducatifs et des stratégies pour faire ce lobbying.
- Développer notre base militante dans tous les secteurs pour défendre les droits des travailleurs, protéger l'environnement et renforcer nos collectivités.
- Élaborer un programme solide à l'intention des travailleurs conjugué à une analyse des classes claires et à une approche économique différente.
- Exercer des pressions et faire du militantisme pour protéger et accroître le filet de sécurité sociale dont l'assurance-emploi, l'assurance-maladie et d'autres services publics, les pensions, et les soins aux enfants.

La voie à suivre au cours de la prochaine décennie Face aux défis à relever : nos membres, notre force

Le SCFP poursuivra tout le travail que lui ont confié les membres à chacun des congrès nationaux. Les orientations stratégiques et les résolutions qui constituent le fondement de notre travail sont bien établies dans la politique du SCFP. Nous sommes également liés par nos statuts à la poursuite de ces efforts. Notre engagement, notre solidarité et notre pouvoir nous permettront d'aller de l'avant.

Le temps est venu de s'engager de nouveau et de renouveler le document d'orientation stratégique du SCFP – un document qui permet aux membres du SCFP de s'exprimer. La libre négociation collective est peut-être menacée, mais nous défendrons vigoureusement nos droits fondamentaux en tant que travailleurs et citoyens. Nous continuerons à défendre sans relâche et à accroître la force des travailleurs du secteur public et d'ailleurs.

Nous défendrons les droits de la personne, la dignité et l'égalité des travailleurs, des Canadiens et des gens du monde entier. Nous continuerons de protéger les droits fondamentaux à des environnements sains et sécuritaires, aujourd'hui et demain.

⁶ Ibid., p.1, art 2.1 (c)

Les membres du SFCP, les militants, les leaders et les employés relèveront les défis qui nous attendent en faisant preuve de force, de solidarité et d'engagement. Nous ferons une pause pour célébrer nos réussites lors de notre 50e anniversaire.

Nous continuerons de défendre les causes qui nous tiennent à coeur tant comme syndicat que comme citoyens du monde. À ce congrès national de 2013 à Québec, nous mettrons en œuvre notre plan d'action pour les deux prochaines années. Nous avons parcouru beaucoup de chemin, mais la route est encore longue. Grâce à notre dévouement et à notre engagement, le SFCP relèvera le défi.

En toute solidarité!